

Rapport annuel 2010



Fédération québécoise de
la montagne et de l'escalade



Photo: Nicolas Charon

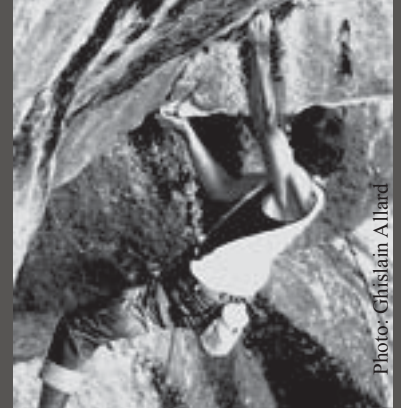
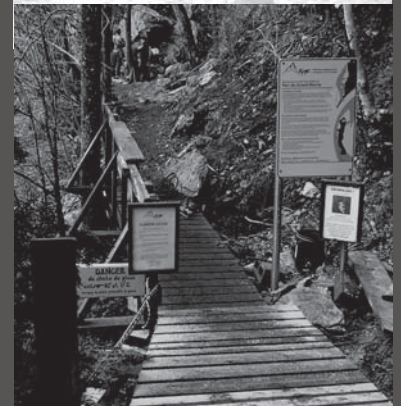
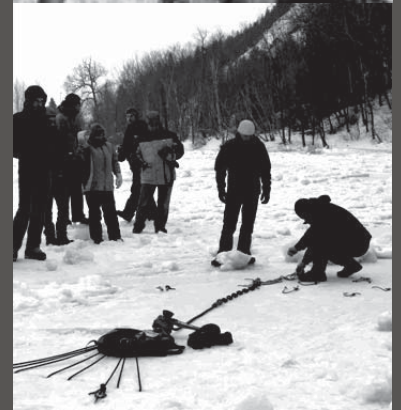


Photo: Gislain Allard





Fédération québécoise de
la montagne et de l'escalade

Rapport annuel 2010

Informations générales

Siège social

4545, avenue Pierre-de Coubertin
C.P. 1000, succursale M
Montréal (Québec) - H1V 3R2

Téléphone : 514-252-3004
Télécopieur : 514-252-3201
Courriel : fqme@fqme.qc.ca

www.fqme.qc.ca
www.evenementfqme.qc.ca

Créée le 23 janvier 1969, la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) est un organisme sans but lucratif (OSBL) constitué (en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec) en association de pratiquants, incluant des organismes, intéressés aux activités d'escalade et de plein air en montagne, reconnu et soutenu financièrement par le Gouvernement du Québec, en tant qu'organisme national de loisir (ONL).

La FQME est membre de l'Union Internationale des Associations d'Alpinisme, du Centre Canadien des Avalanches, du Conseil québécois du loisir et du Regroupement Loisir et Sport Québec.

Table des matières

Le mot du Président.....	p. 7
 1. Structure de la FQME.....	p. 9
1.1- Vie démocratique.....	p. 9
1.1-1. Mission de la FQME.....	p. 9
1.1-2. Organisation de la FQME.....	p. 9
1.2- Ressources de la FQME.....	p. 12
1.2-1. Ressources humaines.....	p. 12
1.2-2. Ressources financières.....	p. 12
1.2-3. Ressources matérielles.....	p. 13
1.2-4. Assurances.....	p. 13
1.2-5. Représentation et concertation.....	p. 14
 2. Membres et services.....	p. 17
2.1- L'adhésion à la FQME en 2010.....	p. 17
2.2- Communication.....	p. 21
2.2-1. Grimpe au Québec.....	p. 21
2.2-2. Mousqueton Express.....	p. 21
2.2-3. Sites Internet.....	p. 22
2.2-4. Facebook.....	p. 22
2.2-5. L'escalade dans les médias.....	p. 22
 3. Activités et événements.....	p. 23
3.1- AGA et soirée remerciements.....	p. 23
3.2- Festival Québec en Glace.....	p. 23
3.3- FestiRoc 2ème édition.....	p. 23
3.4- Tournée Québécoise du Reel Rock Tour.....	p. 24
3.5- Prix FQME.....	p. 25
3.6- Conférence sécurité chez MEC.....	p. 26

4. Les commissions.....	p. 27
4.1- Commission de formation.....	p. 27
4.1-1. Mission.....	p. 27
4.1-2. Résumé.....	p. 27
4.1-3. Colloque de formation et des formateurs.....	p. 28
4.1-4. Stages offerts en 2010.....	p. 28
4.1-5. Subventions.....	p. 29
4.2- Commission des sites et accessibilité.....	p. 29
4.2-1. Mission.....	p. 29
4.2-2. Résumé.....	p. 29
4.2-3. Subventions.....	p. 30
4.2-4. Clinique ouvrier-équiper.....	p. 30
4.2-5. Caravane FQME-MEC.....	p. 31
4.2-6. Travaux d'aménagements privés.....	p. 33
4.2-7. Ententes d'accès.....	p. 33
4.3- Commission Compétition.....	p. 36
4.3-1. Mission.....	p. 36
4.3-2. Résumé.....	p. 36
4.3-3. Calendrier 2009-2010.....	p. 37
4.1-4. Officiels.....	p. 37
4.4- Commission SAE.....	p. 37
4.4-1. Mission.....	p. 37
4.4-2. Résumé.....	p. 38
4.5- Commission clubs.....	p. 38
4.5-1. Mission.....	p. 38
4.5-2. Résumé.....	p. 38
4.5-3. Activités.....	p. 38
4.6- Régie, sécurité et éthique.....	p. 39
4.6-1. Règlement de sécurité.....	p. 39
4.6-2. Plan de mesure d'urgence.....	p. 39
4.6-3. Adhésion à l'avis sur l'éthique en loisir et en sport.....	p. 39

Le mot du Président

« Il y a eu énormément de chemin accompli au cours des dernières années. Il reste par contre encore beaucoup de travail. Malheureusement, encore trop de grimpeurs ne sont pas au courant des réalisations de la FQME et de ce qu'elle offre comme services.

Juste au niveau des services aux membres, la liste est longue :

- Abonnement à la revue Grimpe au Québec (valeur de 25,95 \$);
- Assurance responsabilité civile individuelle en escalade de 5 000 000 \$ valide partout dans le monde ;
- Assurance accident-indemnité (incluant le sauvetage et transport médical) valide partout au Canada et aux États Unis;
- Avantages et rabais aux membres chez plus de 25 partenaires;
- Rabais sur certains avantages du Club Alpin Canadien (refuges et le journal annuel);
- Un réseau de 28 sites d'escalade en croissance

Quand on fait le bilan, c'est un excellent rapport qualité-prix, pour 55 \$, les membres ont accès à tous ces services et à un réseau de 28 sites pour un an! C'est 1,96 \$ par site!

C'est déjà un excellent « deal » et il faut ajouter à tout ça les nombreuses réalisations des commissions de la FQME. Vous constaterez dans le présent rapport comment la FQME est active dans tous les aspects de la pratique de notre sport.

Je terminerai ce mot et mon mandat au sein du conseil d'administration après plus de 40 mois comme administrateur à la FQME, en soulevant les trois ingrédients que je considère comme essentiels au succès de la FQME et les défis qui seront à relever par le nouveau conseil d'administration que vous élirez ce soir.

Le premier ingrédient concerne les bénévoles.

La FQME est un levier pour le développement de l'escalade. L'énergie de ce levier c'est les bénévoles. Nous sommes des acteurs majeurs dans le bon fonctionnement de la FQME. Plus nous sommes nombreux et dynamiques, mieux la FQME se porte et peut développer tous les aspects de l'escalade.

Les défis sont nombreux à ce point de vue dans une société de consommation de plus en plus individualiste. Il faut mobiliser plus de bénévoles. Il faut aussi mieux faire connaître la FQME et ses réalisations.

Le deuxième ingrédient important est les employés.

Une fédération ne fonctionne pas sans permanence. Pour que ça marche, il faut des employés de qualité et qui restent longtemps au sein de l'organisation. Nous pouvons compter sur le dévouement d'André St-Jacques, directeur des opérations et d'Éric Lachance, directeur sécurité et technique comme principaux porte-drapeaux de notre fédération. Le poste de chargé de projets – communication est non seulement le plus difficile à combler, mais également un des plus importants. Souhaitons que l'année 2011 nous apporte une stabilité et que notre équipe soit en mesure de dépasser vos attentes.

Il reste encore des améliorations à faire au niveau des employés, il nous faut un membre supplémentaire, soit un coordonnateur site et accessibilité qui pourra nous permettre d'augmenter les services pour le réseau FQME et d'appuyer davantage les bénévoles en région.

Et finalement, le financement

Sans argent, pas de permanence, pas de programme, pas de structure, pas de reconnaissance! C'est le financement comme ONL qui fait notre force et nous permet de développer aussi efficacement notre sport.

Mais comme vous pourrez le constater d'année en année, il nous en faut plus. Ce financement n'a pas augmenté depuis au moins les quinze dernières années et on ne sait jamais si on subira des coupures. La permanence et le C.A. doivent faire preuve d'imagination pour terminer l'année sans trop grand déficit. Il y a peu de marge de manœuvre et les défis sont nombreux.

- Il faudra diversifier le financement via des appuis et commandites d'entreprises*
- Il faudra développer des sources de revenus, services et programmes.*
- Il faudra augmenter l'adhésion des grimpeurs et la surveillance sur les sites afin qu'il ne soit plus acceptable d'utiliser les sites sans être membre et cotiser au développement de la FQME.*

C'est notre responsabilité à tous d'être membre de la FQME, de s'impliquer comme bénévole, de faire connaître la FQME et d'inciter tous les grimpeurs à devenir membre

*Nicolas Rodrigue
Président*

1. Structure de la FQME

1.1- Vie démocratique

1.1-1. Mission de la FQME

La FQME se veut un lieu de rassemblement de tous les pratiquants et organismes intéressés aux activités d'escalade et de plein air en montagne.

Pour réaliser sa mission, la FQME privilégie les axes de développement suivants :

- COMMUNICATIONS ET SERVICES : promouvoir l'ensemble des activités d'escalade et de plein air en montagne, ainsi que sur les structures artificielles d'escalade (SAE)
- FORMATION : développer la formation de cadres qualifiés et la reconnaissance des brevets
- SITES ET ACCESSIBILITÉ : préserver l'accès des membres et aménager, de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement, les lieux de pratique
- PROMOTION DE LA SÉCURITÉ : encourager les pratiques sécuritaires, ainsi que régir les normes et les règlements de sécurité.
- COMPÉTITION SPORTIVE : développer la pratique sportive et les événements compétitifs.
- CLUBS ET PARTENARIATS : appuyer la création de clubs pour le développement régional et local, ainsi que représenter les pratiquants auprès des instances gouvernementales et privées.

1.1-2. Organisation de la FQME

La FQME est dirigée par un conseil de direction de quatre (4) membres élus, dont la moitié sont élus par intermittence chaque année lors de l'assemblée générale, et cinq (5) membres nommés à chaque année par ses clubs affiliés et certaines commissions permanentes. Cette association de pratiquants au service des adeptes d'activités de montagne dépend fortement de l'appui d'experts et de bénévoles.

Membres du conseil d'administration

- | | |
|--|----------------------------------|
| • Nicolas Rodrigue, Président | • Mélanie Roseberry, Secrétaire |
| • Julie Belley-Perron, Vice-présidente | • Geneviève Fournier, Trésorière |
| • Ghislain Allard, Administrateur représentant la formation | |
| • Jean-Claude Néolet, Administrateur représentant les sites et l'accessibilité | |
| • Maria Izquierdo, Administratrice représentant la compétition | |
| • Édith Cadieux, Administratrice représentant les clubs régionaux | |
| • Jean-Philippe Gouin, Administrateur représentant les structures artificielles d'escalade (SAE) | |

Permanents

- Directeur des opérations : André St-Jacques
- Directeur sécurité – technique : Éric Lachance
- Agent de communication et vente: Tatum Milmore (jusqu'en mai 2010) puis Annie Doutreloux (Juillet à octobre 2010)

Emplois d'été

- Coordonnateur aux activités estivales: Marie-Pier Bélanger
- Gardien de site: Simon Parenteau Boulet, Grand Morne

Stagiaires en loisirs

- André Opzoomer, de janvier à mai 2010
- Ève Thibault, de septembre à décembre 2010

Membres des commissions

Commission de formation

- | | | | |
|-----------------------|----------------------|--------------------------|-------------------|
| • Jean-Philippe Gouin | • Alexandre Chrétien | • Jacques Hébert | • Dominic Asselin |
| • Maria Izquierdo | • Ghislain Allard | • François-Guy Thivierge | • Synthia Laurin |

Commission sites et accessibilité

- | | |
|--|--|
| • Youli Poirier, Mauricie | • Jean-Claude Néolet, Lanaudière |
| • Alain Simard, Charlevoix | • André Laperrière, Ouvreurs-Équipeurs |
| • Ghislain Allard, Laurentides | • Guillaume Paquette, Estrie |
| • Nicolas Rodrigue, Chaudière-Appalaches | |

Commission de compétition

- | | | | |
|-------------------|-------------------|----------------------|--------------------|
| • Maria Izquierdo | • Denis Mimeault | • Sébastien Richer | • Nicolas Charron |
| • Vincent Légaré | • Mélissa Lacasse | • Nicolas Vouillamoz | • Frédéric Charron |

Commission clubs

La commission clubs est composée respectivement des représentants de membres clubs. Ces représentants se rencontrent une fois par année pour discuter de la situation des clubs régionaux.

Commission SAE

La commission SAE est composée respectivement des organismes œuvrant dans le milieu des SAE. Ces représentants se rencontrent lorsque nécessaire pour travailler sur des dossiers touchant la sécurité, l'accès, la promotion, etc.

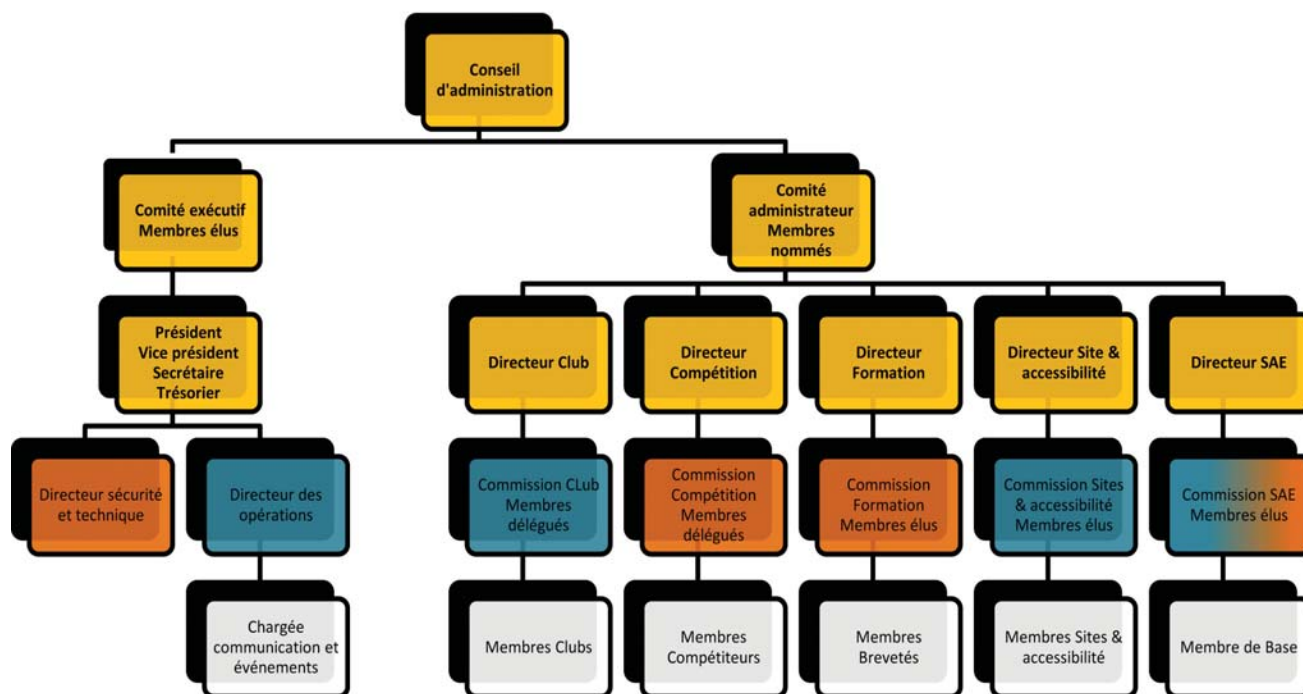


Figure 1 - Organigramme de la FQME

Conseil de direction	Conseil d'administration	Commission sites et accessibilité	Commission de formation	Commission de compétition
	27 janvier	12 janvier	18 janvier	
		9 février	22 février	1er février
15 mars		9 mars	22 mars	
	24 avril			
	10 mai	4 mai	18 mai	20 mai
9 juin	1er juin	10 juin	21 juin	16 juin
				7 juillet
			30 août	2 août 23 août
	8 septembre	14 septembre	28 septembre	
27 octobre				18 octobre
	24 novembre	16 novembre	1er novembre 30 novembre	9 novembre
				6 décembre

Figure 2 - Calendrier 2010 des rencontres des groupes de travail

1.2- Ressources de la FQME

1.2-1. Ressources humaines

Directeur des opérations

Responsable des tous les dossiers concernant le conseil d'administration (assurances, comptabilité, différents paliers de gouvernements, etc.), les sites et l'accessibilité (partenariats d'accès, caravane FQME-MEC, cliniques ouvreur-équipeur, etc.) et les clubs régionaux.

Directeur sécurité – technique

Responsable de tous les dossiers se rapportant à la formation (création et encadrement des comités de travail, calendrier de formation, etc.) et à la compétition (calendrier de compétition, gestion du classement, sanction des événements, formation des juges et ouvreurs de voies, etc.). Participe à l'organisation des événements FQME et est le grand manitou des problèmes informatiques.

Agent de communication et vente

Responsable de la vente de publicité pour la revue Grimpe au Québec, de la mise à jour des moyens de communication (sites Internet, Facebook, Mousqueton Express, etc.), relation avec les membres et production des événements FQME (FestiRoc, Reel Rock Tour, AGA, soirée remerciements, etc.).

Coordonnateur aux activités estivales

Travaille en collaboration avec la permanence à l'organisation du FestiRoc. Il s'occupe également des adhésions et des relations avec les membres.

Gardien de site

S'assure de faire respecter la réglementation applicable sur le site en question et effectue différents travaux d'aménagements. Vérifie les conditions d'accès des pratiquants.

Stagiaire en loisir

Travaille à l'organisation du premier championnat québécois du circuit Coupe Québec d'Escalade Junior. Travaille à la coordination, la réalisation et les relations avec les clubs régionaux pour la Tournée Québécoise du Reel Rock Tour.

1.2-2. Ressources financières

- L'année 2010-2011 est la dernière année du plan triennal qui s'est terminée le 31 mars dernier. Nous sommes actuellement à finaliser les documents à remettre à la direction du loisir pour une reconduction de notre enveloppe budgétaire pour les prochains trois ans. Au moment d'écrire ces lignes, nous avons eu la confirmation qu'il n'y aurait pas modification dans l'enveloppe dédiée aux

fédérations de loisirs.

- Comme les années passées, nous avons reçu du financement du SLS pour divers projets concernant la sécurité (colloque de formation, travail sur les nœuds, etc.).
- La Coopérative MEC a aussi grandement contribué au financement de la commission – Sites & accessibilité en accordant une subvention aux projets d'aménagement dans le cadre de son programme 1 % pour la planète.
- En 2010, la FQME a reçu 2 réponses positives dans le cadre du programme Emploi d'été Canada pour l'embauche de gardien site. Nous avons dû en refuser une à cause de la situation avec la municipalité du Village de Val-David. Nous avons tenté avec le club des Montagnards Laurentiens de nous servir de cette subvention pour faire avancer des dossiers dans la région. Projet qui n'a pu être finalisé dans les délais requis. Pour la première fois, nous avons obtenu un financement pour un coordonnateur aux activités estivales dans le même programme.
- Notre entente avec la compagnie Travel Underwriters nous permet d'augmenter nos revenus en touchant une ristourne sur chaque vente d'assurance voyage reliée à la pratique de l'escalade. Il suffit à l'acheteur de mentionner le code d'accès FED454

1.2-3. Ressources matérielles

En 2010, la FQME s'est procurée du matériel pour répondre à la demande des formateurs qui devaient utiliser leur propre matériel lors des formations FQME. Ce matériel est également disponible pour les clubs lors d'activités de financement. Il y a du matériel pour confectionner trois stations de moulinette. Pour toute information, communiquez avec la permanence.

1.2-4. Assurances

- Malgré plusieurs réclamations dans diverses fédérations, notre prime d'assurance est demeurée inchangée. La FQME bénéficie d'une couverture pour ses administrateurs et dirigeants ainsi que pour les clubs régionaux et comités locaux membres chez nous. Tous ces membres ont également droit à une police d'assurance de base pour les biens.
- Les membres, quant à eux, bénéficient d'une assurance responsabilité civile pour leur pratique autonome et une assurance accident – invalidité à la suite d'un accident en escalade.

1.2-5. Représentation et concertation

Conseil Québécois du Loisir (CQL)

Principaux dossiers dans lesquels la FQME est impliquée :

- Table de concertation plein air;
- Projet de géoréférencement des sites de plein air;
- Outil d'évaluation du potentiel de pérennisation des sites de plein air;
- Enquête visant à dresser un portrait des problématiques et des besoins liés à la négociation et à l'obtention des droits de passages en loisir de plein air;
- Questionnaire de consultation sur l'aménagement durable des forêts;
- Le groupe de travail ado-plein air.

Regroupement QuébecOiseaux

L'année 2010 était l'année de recensement pour le faucon pèlerin. Après la paroi du Pic au Corbeau en 2008, le Grand Morne en 2009 ce fut au tour des parois du parc des Falaises de Prévost et du Mont Larose à Weir de voir des Faucons venir nicher sur ses escarpements rocheux tout à fait propices à la venue de ces espèces. Les travaux effectués en collaboration avec le Regroupement QuébecOiseaux et la bonne conduite des grimpeurs ont permis de garder les sites d'escalade partiellement ouverts. Au mont Larose, seulement une petite section a été fermée. Pareil au Grand Morne, où le couple de Faucon a déménagé son nid après un premier échec pour une raison inconnue. Sur tous les sites où l'on retrouve la présence de grimpeurs et de faucons pèlerins, il y a eu succès de la reproduction en 2010.

Merci à tous les grimpeurs qui respectent les restrictions d'accès durant la période de nidification et à tous ceux qui collaborent à transmettre l'information aux divers groupes de travail (MRNF, Club d'ornithologie, FQME, etc.).

Club Alpin Canadien (CAC)

Nous avons officialisé le 25 mai 2010 une entente avec le CAC pour que leurs membres puissent accéder aux sites du Réseau au même titre que les membres de la FQME. Nos membres ont par le fait même la possibilité de se procurer par notre entremise les options refuges ou journal fournies par le CAC au même coût que ceux-ci.

Société d'écologie de la Batture du Kamouraska (SEBKA)

En 2010, la FQME a tenté un rapprochement avec la SEBKA en voulant augmenter l'avantage que les membres de la FQME possèdent déjà, c'est-à-dire bonifier le rabais de 2 \$ offert sur l'accès journalier aux parois d'escalade de Kamouraska.

Compétition Escalade Canada (CEC)

La FQME et le CEC en sont venus à une entente de réciprocité d'adhésion. Les grimpeurs désirant participer à des compétitions nationales et ainsi décrocher un classement peuvent adhérer au CEC en obtenant un rabais équivalent à leur adhésion à la FQME.

Initiative Nationale pour l'Accès aux Parois d'escalade (INAP)

Il semble que l'objectif de rassembler des représentants des différentes organisations à travers le Canada n'a pas été atteint. Il n'est en effet pas facile de réunir des bénévoles pour les faire travailler sur des dossiers d'accès. En 2010, il n'y a eu aucune rencontre ni communication entre le groupe. Nous avons tenté à quelques reprises de connaître la suite de cette organisation dans laquelle MEC avait investi à la fois en temps et en argent. Nous n'avons jamais obtenu réponse à nos questions. Espérons que l'argent qui avait été promis à cette organisation bénévole sera distribué à des organisations œuvrant dans l'accès.

Aventure Écotourisme Québec (AEQ)

La FQME a participé avec plusieurs autres organismes à l'élaboration de la grille d'évaluation des voyages de l'AEQ. Cette grille permettra à l'AEQ d'offrir des services personnalisés à leurs membres, mais également d'exiger des compétences et des brevets, selon le niveau de risque de l'activité du promoteur.

2. Membres et services

2.1- L'adhésion à la FQME en 2010

Avantages des différentes adhésions FQME

De base adulte

- Abonnement à la revue Grimpe au Québec (valeur de 25,95 \$);
- Assurance responsabilité civile individuelle en escalade de 5 000 000 \$;
- Assurance accident-indemnité (incluant le sauvetage et transport médical);
- Participation au développement des activités de montagne au Québec;
- Rabais sur certains avantages du Club Alpin Canadien (refuges et le journal annuel);
- Avantages et rabais aux membres chez plus de 25 partenaires.

Accès montagne adulte

- Les avantages de l'adhésion de base;
- Accès au Réseau des sites (28 à travers le Québec);
- Retour sur l'investissement dans le développement des sites d'escalade au Québec.

De base jeune

- Assurance responsabilité civile individuelle en escalade de 5 000 000 \$;
- Assurance accident-indemnité (incluant le sauvetage et transport médical);
- Avantages et rabais aux membres chez plus de 25 partenaires.

Accès montagne jeune

- Les avantages de l'adhésion de base jeune;
- Accès au Réseau des sites (28 à travers le Québec);
- Retour sur l'investissement dans le développement des sites d'escalade au Québec.

Avantages sur les options de la FQME

Brevet :

- Reconnaissance des acquis en fonction de la famille du brevet (SAE, Rocher, Glace et Via ferrata).

Compétition

- Accès à toutes les compétitions du circuit Coupe Québec d'Escalade;
- Classement provincial;
- Rabais sur l'adhésion au CEC (Compétition Escalade Canada).

Club

- Contribution au développement régional par l'entremise du club auquel le membre adhère.

L'adhésion individuelle en chiffres

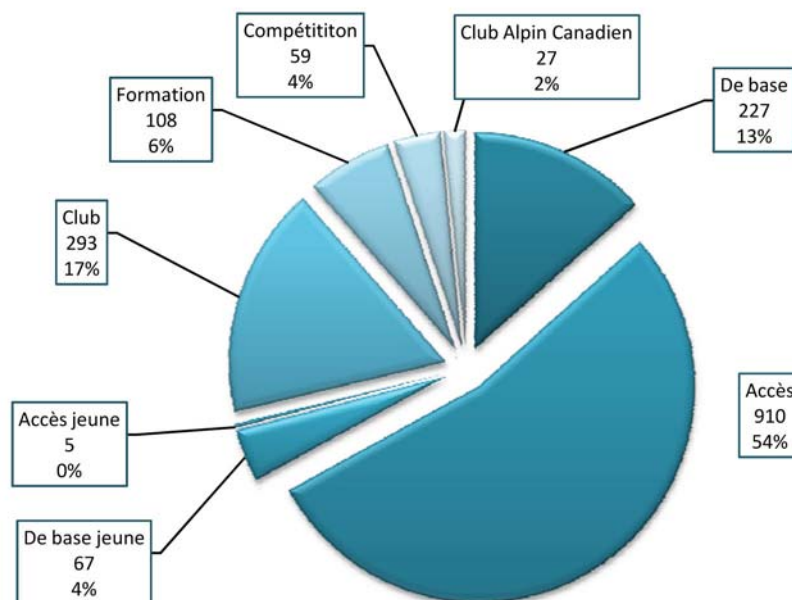


Figure 3 - Les membres par types d'adhésions

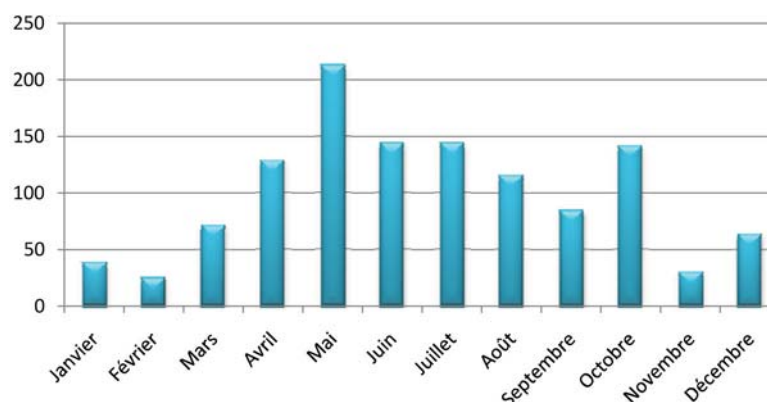


Figure 4 - Nombre d'adhésions par mois sur l'année 2010

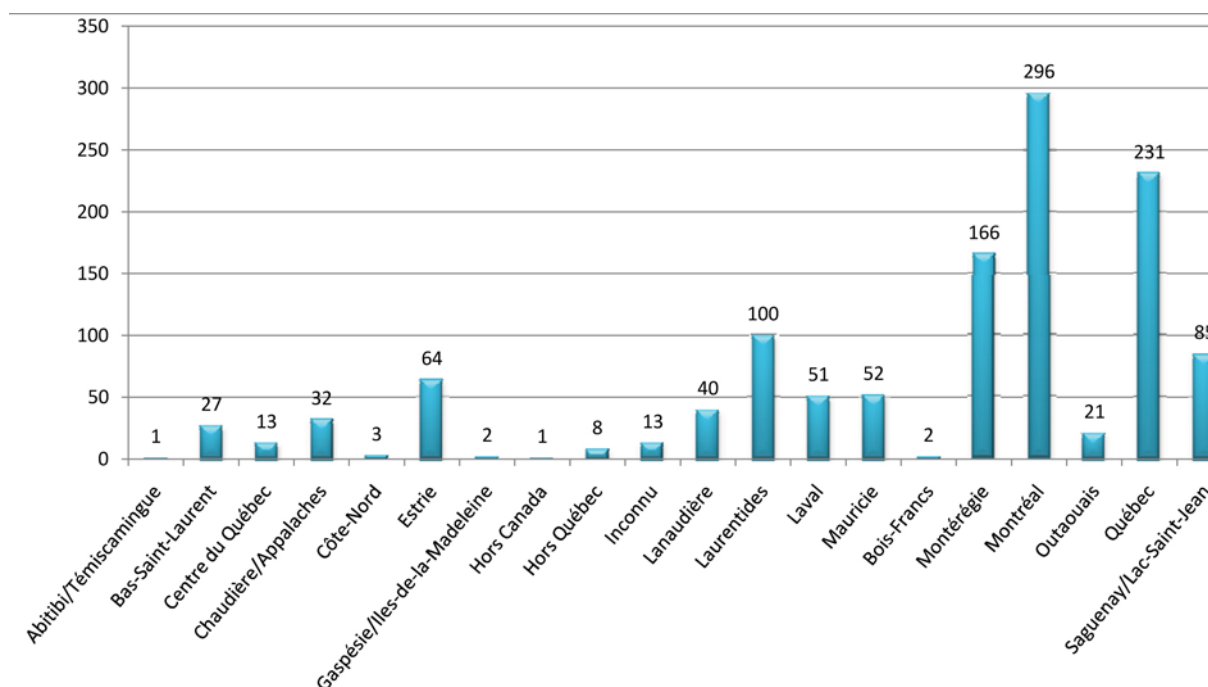


Figure 5 - Les adhésions 2010, par région

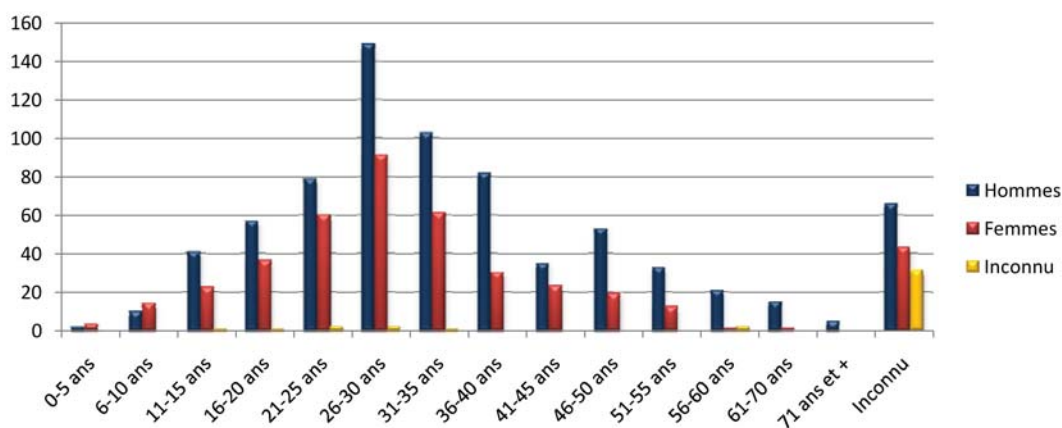


Figure 6 - L'adhésion en fonction de l'âge et du sexe

L'année 2010 fut une année en dent-de-scie pour la FQME. L'incertitude d'accès au site du parc Régional Dufresne à Val-David a causé un certain tort aux revenus d'adhésion. Comme nous pouvons le constater, les gens adhèrent dans un premier temps pour l'accès aux sites du Réseau de la FQME (915 personnes en 2010). L'autre partie des gens optant pour l'adhésion de Base (294) le font pour rencontrer l'exigence de leur brevet (108) ou pour bénéficier des avantages accordés aux membres compétiteurs (59).

Organismes membres

Au cours de l'année 2010, la FQME a connu une légère baisse de son adhésion corporative. Nous comptons à la fin de 2010 pas moins de 21 organismes répartis dans 5 catégories. Cette diminution peut être expliquée par le fait que les écoles d'escalades doivent déboursier un montant pour accéder aux parois du parc Régional Dufresne à Val-David. Malgré cette problématique, les organismes continuent de supporter la FQME, car ils croient au milieu associatif. Les organismes qui offrent leur activité sur le Réseau de la FQME doivent comme les grimpeurs autonomes détenir leur carte Accès montagne.

Ces organismes sont aussi les premiers recommandés pour les services qu'ils offrent, à toutes personnes qui contactent la FQME pour obtenir des informations sur l'escalade et les activités en montagne.

Les organismes membres bénéficient de :

- la possibilité de participer aux démarches démocratiques;
- l'accès aux formations, aux produits et aux autres services de la FQME (revue Grimpe au Québec);
- l'inscription du nom de l'entreprise, insertion du logo et d'un lien sur le site Internet de la FQME;
- l'assistance technique de la FQME, afin d'aider l'organisme à atteindre les exigences nécessaires pour obtenir les Labels désirés;
- la possibilité de se procurer pour leurs clients une assurance responsabilité civile;
- la possibilité de se procurer une assurance responsabilité civile, assurance biens pour l'entreprise;
- rabais sur les formations en escalade organisées par l'organisme;
- rabais sur les annonces dans la revue Grimpe au Québec.

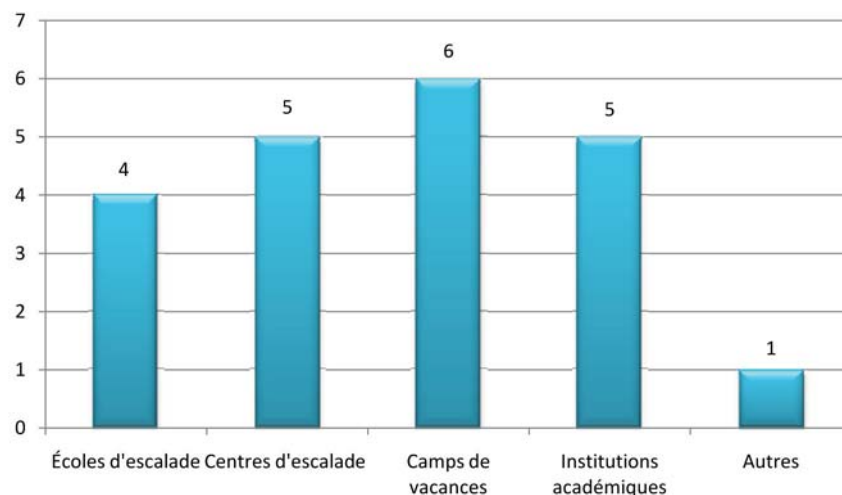


Figure 7 - Les organismes membres par catégories

2.2- Communication

2.2-1. Grimpe au Québec

En avril 2010 ce fut le dernier numéro du premier éditeur en chef, Monsieur Stéphane Perron et par le fait même le premier numéro de Ian Bergeron en juin. Monsieur Perron a laissé sa place pour se consacrer à des projets personnels qui lui demanderont plus de temps. La FQME et les lecteurs sont très reconnaissants du travail accompli pour lancer la revue en 2008.

Bilan 2010

- Nombre de numéros: 6
- Nombre d'envois: 5 250
- Coût annuel: 32 000 \$
- Revenus publicité: 2 923 \$
- Coût réel pour la FQME: 29 077 \$



Annonces 2010

Atout-Plus - La Cordée - AdventureX - Karavaniers - Rab - Petzl - Regroupement QuébecOiseau - ChamoX, École de montagne - Centre Canadien des Avalanches

2.2-2. Mousqueton Express

L'objectif de cet outil de communication est d'informer la communauté des grimpeurs et des non grimpeurs sur les activités, les nouvelles et sur des sujets d'actualité. Le Mousqueton Express est distribué électroniquement à toutes les personnes inscrites dans notre base de données. C'est-à-dire membres, non-membres et ex-grimpeur. Contrairement à la revue Grimpe au Québec, où la date de tombée est de deux mois avant la parution, le Mousqueton Express permet d'insérer des articles sur les résultats d'une compétition ou d'une fin de semaine d'aménagements. Nous vous rappelons que vos pouvez nous faire parvenir vos informations sur vos activités à l'adresse courriel communication@fqme.qc.ca avant le 20 de chaque mois.

L'année 2010 a été une année de changement au poste de chargé de communication ce qui a engendré peu d'envois. Nous n'avons effectué que 5 envois au cours de l'année.

2.2-3. Sites Internet (www.fqme.qc.ca et www.evenementfqme.qc.ca)

Le site Internet www.fqme.qc.ca devient de plus en plus un outil de communication statique. On y trouve toute l'information générale sur la formation, la compétition, l'accès et les services de la FQME. Le site www.evenementfqme.qc.ca est avant tout un site où on y retrouve tous les renseignements sur des événements ponctuels (FestiRoc, Tournée Québécoise du Reel Rock Tour, Coupe Québec Junior, etc.). Sur ce site, les visiteurs pourront consulter les archives de chaque événement.

- www.fqme.qc.ca: pour l'information générale
- www.evenementfqme.qc.ca: pour l'information spécifique à chaque événement

2.2-4. Facebook

Fin 2010, la FQME compte un peu plus de 600 admirateurs. L'objectif de la page Facebook est d'informer rapidement la communauté sur tous dossiers pouvant intéresser les pratiquants d'activités de montagne.

2.2-5. L'escalade dans les médias

Entre autres:

- IMAGINE, le magazine du réseau des ingénieurs du Québec, *L'escalade à la côte*, printemps 2010, Vol. 2, numéro 3
- Revue Espace, *L'escalade aux jeux Olympiques en 2020*, mai 2010
- La Presse, Cahier voyage, *Un site d'escalade s'ajoute en Estrie*, 23 juin 2010
- RIS, *Le sport au Québec*, 30 juin 2010
- CKAC - Jean Chartrand - *Rendez-vous plein air, Escalade – Nicolas Rodrigue de la Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade*, 4 août 2010
- Enfant Québec, section Par ici les sorties! *Escalade, au sommet du monde*, Septembre 2010

Sans oublier tous les articles parus dans les journaux locaux par les bénévoles en région et dont nous n'avons pas eu connaissance ou copie

3. Activités et événements

3.1- AGA et soirée remerciements

En avril 2010, la FQME tenait son Assemblée Générale Annuelle des membres et sa première soirée de remerciements pour les bénévoles. Cette soirée se veut un rassemblement de tous ceux qui ont donné de leur temps sur les divers projets de la FQME. Nous avons compté au delà de 70 personnes lors de cette première activité de remerciements. Notons que la FQME regroupe des bénévoles dans toutes les régions du Québec.

3.2- Festival Québec en Glace

6 et 7 février 2010, Parc de la Chute Montmorency, Québec.

Sous l'organisation d'AventureX, la FQME a participé au Festival Québec en Glace en tenant un kiosque d'information sur l'escalade, en animant une clinique de démonstration sur la solidité des ancrages en glace et un concours de Chin UP sur piolets.

3.3- FestiRoc, 2ème édition

18 et 19 septembre, Montagne du Tranchant, St-Côme, Lanaudière

Le FestiRoc est le plus important festival d'escalade sur rocher au Québec et est organisé par la FQME. Le mandat de ce festival est de faire découvrir aux grimpeurs une région, différente à chaque année, où l'escalade s'y donne, et de faire découvrir l'escalade aux habitants de cette région. Cet événement s'adresse à toutes les personnes intéressées par l'escalade, petits et grands, grimpeurs expérimentés ou débutants. Il s'agit de deux journées complètes lors desquelles plusieurs activités sont offertes au public. Des compétitions, tant sportives qu'amicales, sont organisées pour les grimpeurs. Des initiations à l'escalade sur parois rocheuses, ainsi que sur une tour d'escalade mobile sont offertes. S'ajoutent à cela un défi de slackline, des cliniques, le film du Reel Rock Tour, ainsi que plusieurs autres activités sont au rendez-vous chaque année.

Statistiques concernant les compétiteurs du FestiRoc 2010 :

- Open (5.11 et +) : Hommes = 13 (dont 7 membres) / Femmes = 6 (dont 2 membres)
- Récréatif (5.10 et -) : Hommes = 16 (dont 4 membres) / Femmes = 9 (dont 3 membres)

- Junior (19 ans et -) : Hommes= 1 (membre) / Femmes = 3 (dont 3 membres)
- Pionnier (45 ans et +) : Hommes = 4 (dont 3 membres)
- Nombre de participants
 - Initiation: 40
 - Compétition: 52
 - Présentation du Reel Rock Tour: plus de 80

Merci à nos partenaires

Centre d'escalade Vertical - Club d'escalade de Lanaudière - École Escalade - Amusement Action Directe - Attitude Montagne - Québec Secours - Club des Montagnards Laurentiens - Horizon Roc - Mountain Equipment Co-op - Sterling Rope - Five Ten - The North Face - La Fourmi Bionique - Keen Métolius - Black Diamond - Mammut - Petzl - Eider - Julbo - Powerballs.ca - Totem Cams - Canot Volant - La petite Bretonne - Liberté - Comité local du Grand Morne - Marché Tradition de St-Côme - Les Délices d'Antan - La municipalité de St-Côme

Merci à tous les administrateurs du CEL pour leur aide et leurs implications dans tous les dossiers d'organisation.

3.4 - Tournée Québécoise du Reel Rock Tour

Le Reel Rock Tour consiste en une série de films d'escalade présentée mondialement, pour une 5ème édition en 2010, par les producteurs américains Sender Films et Big Up Productions. La FQME, qui, cette année, a acheté les droits de diffusion, était responsable d'organiser la première tournée québécoise qui a eu lieu dans quatre grandes villes du Québec ; Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi et Québec.

L'objectif de cette tournée est de créer un rassemblement d'amateurs d'escalade et de plein air, mais surtout, de promouvoir les activités d'escalade et le travail des clubs régionaux du Québec. De l'animation, des prix de présence, ainsi que la remise des prix FQME étaient au rendez-vous afin de pimenter l'ambiance de la tournée. Pour l'occasion, la FQME désirait s'associer avec les clubs d'escalade de chaque région où les représentations avaient lieu. Elle a donc collaboré avec le Club d'escalade de la région des Cantons-de-l'Est (CERCLE), le Club d'escalade de la Mauricie (CEM), le Club de montagne et d'escalade de Québec (CMEQ), ainsi que plusieurs autres bénévoles.

La Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade (FQME) désire remercier les 350 spectateurs qui ont assisté à l'une ou l'autre des quatre représentations de la première tournée québécoise du Reel Rock Tour 2010. Merci également aux 80 spectateurs présents lors de la présentation au FestiRoc 2010 qui avait lieu à Saint-Côme dans la région de Lanaudière

3.5- Prix FQME

En 2010, la FQME a modifié sa remise des prix aux personnes qui se sont démarquées durant l'année ou encore au cours des dernières années. Nous nous sommes servis de la tournée Québécoise du Reel Rock Tour pour procéder à la remise des trophées aux gagnants. Comme par le passé, les gens désirant mettre en nomination des personnalités s'étant illustrées à leurs yeux devaient remplir le formulaire de mise en candidature disponible sur le site Internet.

Les gagnants 2010 :

- PRIX CLAUDE LAVALLÉE

Le prix Claude Lavallée, nommé ainsi en l'honneur du président fondateur de la FQME, est décerné à la personnalité ou au groupe qui s'est distingué au cours de l'année pour son apport à la communauté ou au développement de la montagne et de l'escalade au Québec.

En 2010, le lauréat de ce prix est Monsieur Dominic Asselin, président et fondateur de l'école Attitude Montagne à Ste-Adèle, dans la région des Laurentides. Depuis plus de 12 ans, Dominic pratique l'escalade sous toutes ses formes: traditionnelle, artificielle, glace, mixte et montagne. La création de son entreprise est née du désir de partager son expérience avec la communauté des grimpeurs qui l'entoure, mais surtout de faire en sorte qu'un maximum de gens reçoivent une formation reconnue, « par des guides de haut niveau ayant une solide expérience de terrain. »

Impliqué depuis plusieurs années dans les activités de la FQME, Dominic est aussi le fondateur du club des Montagnards Laurentiens et responsable du développement du site d'escalade de la Forêt Ouareau, dans la région de Lanaudière. Il est aussi, depuis peu, reconnu comme Certified Rock Guide par l'AMGA.

- PRIX YVES-LAFOREST

Le prix Yves-Laforest, nommé en l'honneur du premier Québécois à avoir atteint le sommet de l'Everest, il est décerné à la personnalité ou l'équipe qui s'est distinguée au cours de l'année par ses performances, au Québec ou ailleurs, au niveau de la montagne ou de l'escalade.

En 2010, le jury décerne ce prix à Sébastien Lazure, pour ses diverses performances de la dernière année et son entrée certaine dans la cour des grands. À seulement 20 ans, Sébastien a déjà fait l'ascension d'une dizaine de blocs V12, de quelques V13 et même d'un V14 (Madiba) lors d'un voyage en Afrique du Sud. Dans la dernière année, il a grimpé un peu partout à travers le monde, au Mexique, aux États-Unis, dans l'Ouest canadien et en Afrique du Sud. Il a réalisé de très belles ascensions aussi sur des voies comme Parrallele Universe (5.14a) à Rumney, dans le New Hampshire, et Cassiopée (5.14a) à Baldi dans les Laurentides. Sébastien a d'abord fait partie des circuits de compétition junior, mais fait désormais partie de l'équipe nationale open. Nous lui souhaitons le plus grand des succès pour toutes les belles années de grimpe qu'il a devant lui.

- PRIX DE LA PLAQUETTE D'OR

Le prix de la Plaque d'Or est décerné à la personnalité ou l'équipe qui s'est distinguée au cours de l'année en ce qui concerne l'aménagement, l'entretien de voies d'escalade ou le développement de sites d'escalade au Québec.

Pour l'année 2010, le Prix est remis à Monsieur Arian Manchego, qui habite la région de Portneuf, et qui a grandement aidé à aménager les sites d'escalade de cette région. Arian habite au Québec depuis 11 ans et grimpe depuis presque 30 ans. Depuis son arrivée, il a ouvert plusieurs voies dans la région de Portneuf, et a apporté un soutien important dans l'aménagement du site du Lac Long. Il a également appuyé les projets d'autres grimpeurs dans la région de Québec. Il aime participer à l'ouverture de voies pour l'aspect créatif et pour les contraintes naturelles reliées à l'ouverture de voies. Ces contraintes obligent le grimpeur à réfléchir avant d'agir. Selon Arian, l'ouverture de voies est un aspect de l'escalade qui va de mieux en mieux et il est content de pouvoir y participer.

Félicitations à toutes les personnes qui ont reçu une nomination ainsi qu'au comité de sélection.

Les personnes qui désirent mettre en nomination des individus pour la prochaine année peuvent déjà commencer leur réflexion. En 2011, nous remettrons à nouveau les prix lors de la tournée Québécoise du Reel Rock Tour.

3.6- Conférence sécurité chez MEC

Au cours de l'automne dernier, la boutique MEC de Montréal a invité la FQME à venir offrir aux adeptes de l'escalade des cliniques sur la confection de relais et tout l'aspect de la sécurité autour des relais (facteur de chute, utilisation des longues d'encordements, etc.). Les membres de la FQME bénéficiaient également d'un rabais de 10 % sur leurs achats le soir même.

4. Les commissions

4.1- Commission de formation

4.1-1. Mission

Dans le cadre de la présente politique sur la formation, le conseil d'administration confie le mandat suivant à la commission permanente de la formation :

- Mettre en application la politique adoptée par le conseil d'administration en matière de formation.
- Soumettre pour adoption au conseil d'administration des recommandations :
 - sur l'orientation, le contenu et l'organisation pratique du PQFE (formateurs, moniteurs, animateurs etc.) et des pratiquants.
 - sur l'élaboration des sections des plans directeurs triennaux et des plans d'action annuels découlant du champ de compétence de la formation.
- Réaliser le colloque de formation annuel.
- Par l'entremise de son administrateur nommé au sein du conseil d'administration, travailler en complémentarité avec les autres secteurs d'activités de la FQME, dans la limite de ses ressources financières, humaines et autres.

4.1-2. Résumé

L'année 2010 fut une année très mouvementée au sein de la commission de formation. L'organisation du second colloque ainsi que divers projets de développement du programme ont tenu l'équipe de la commission de formation occupée. Deux nouveaux membres ont rejoint la commission: Mme Synthia Laurin ainsi que Mr Jacques Hébert, qui ont été élus lors du second colloque de formation. Plusieurs comités de travail ont vu le jour: rocher, SAE et glace. Le comité via ferrata a, pour sa part livré un programme de formation de guide animateur via ferrata.

Les travaux sur les niveaux de premier de cordée SAE et rocher ont été entamés et seront terminés au cours de l'année 2011. Le brevet moniteur moulinette glace a également été mis en avant. Les premiers de stage de reconnaissance glace étaient prévus pour l'hiver 2011.

Nous pouvons conclure en mentionnant que les objectifs concernant la formation pour l'année 2010 ont été atteints. Cependant, de nouvelles procédures ainsi que des nouveaux documents de formation seront disponibles pour l'année 2011, car nous avons remarqué que les anciennes procédures engourdissaient le délai d'obtention des brevets et que plusieurs personnes suivaient une formation sans devenir membre de la FQME.

4.1-3. Colloque de formation et des formateurs

Le 24 avril 2010 se tenait le second colloque de formation. Nous avons accueilli 35 brevetés qui ont partagé leur expérience sur la première année d'implantation du nouveau programme de formation. Lors de ce colloque nous avons eu droit à une conférence de Francis Gauthier, candidat au doctorat en science géographique, sur l'étude et la longévité des cascades de glace.

Le 20 novembre dernier a eu lieu le premier colloque de formateur. Ce colloque est obligatoire pour tous les formateurs afin de maintenir leurs brevets à jours. Tous ont été présent à cette rencontre ou celle prévue en janvier 2011. Le prochain colloque de formateur est prévu pour l'automne 2011.

4.1-4. Stages offerts en 2010

L'année 2010 fut la première véritable année du programme de formations décentralisées de la FQME. Voici en chiffres les stages de formations donnés en 2010.

	SAE		Rocher		Via Ferrata	Formateur
	Animateur	Moniteur	Animateur	Formateur	Guide animateur	tous
FQME	4	1	2	2	2	5
Décentralisées	7	4	6	8	1	0
TOTAL						42

Figure 8 - Répartition des stages en 2010

Nous comptons actuellement depuis 2009, plus de 400 brevetés dans l'ensemble du programme.

4.1-5. Subventions

La FQME a reçu une subvention de 9000\$ du MELS pour le maintien du programme de formation en 2010. Cette subvention fut utilisée entièrement en 2010. Outre le colloque de formation, cette subvention a également permis d'offrir des stages de reconnaissance à des tarifs raisonnables indépendamment du nombre de participants. Un projet sur la réalisation des médias de confection de nœuds a également été possible grâce à l'aide du MELS.

4.2- Commission des sites et accessibilité

4.2-1. Mission

La Fédération étant le lieu de rassemblement des grimpeurs québécois intéressés au développement de la pratique des sports de montagne, la commission a pour mission de promouvoir et superviser l'accès aux lieux de pratique de ces activités.

Pour réaliser sa mission et ses mandats, la commission collabore avec différents partenaires :

- Ouvreurs-équipes qui développent les parois;
- Bénévoles qui participent aux corvées d'aménagements;
- Propriétaires de parois;
- Gestionnaires de territoires;
- Conseil Québécois du Loisir;
- Regroupement QuébecOiseaux;
- Différents ministères.

4.2-2. Résumé

La commission Sites & accessibilité est l'une des cinq commissions permanentes qui composent l'administration de la FQME. Les membres qui la composent portent une attention particulière à la pérennisation de l'accès aux parois d'escalade. Elle voit également à en assurer l'aménagement selon des normes de sécurités internationales (UIAA), et ce, dans le plus grand respect de l'environnement. En 2010, la commission a adopté des procédures de réunion pour les rendre plus productive et permettre aux représentants régionaux qui participent par moyen électronique, de s'exprimer efficacement.

En juillet, des représentants ont rencontré la directrice du Parc des Grands Jardins. Pour respecter les normes de la SEPAQ, la directrice a indiqué que l'abattage d'arbres morts dans les sentiers utili-

sés par les randonneurs serait effectué par ses employés. Il est cependant de la responsabilité des grimpeurs d'entretenir les sentiers réservés aux grimpeurs, tel que le sentier de descente au Mont du Gros-Bras. Pour des raisons de sécurité, la direction du parc est d'accord avec le remplacement de matériel fixe désuet, ainsi que l'installation d'une ligne de relais pour favoriser une descente rapide. La direction du parc soutient aussi le développement d'itinéraires dans la partie gauche du Mont-de-l'Ours.

4.2-3. Subventions

En 2010, la commission a reçu par l'entremise du programme 1 % pour la planète de la coopérative MEC une subvention de 10 000,00 \$ pour financer les travaux de la caravane FQME-MEC. Cette subvention a principalement permis de fournir des équipements de sécurité pour permettre aux ouvriers-équipes de poursuivre la mise à niveau des sites d'escalade. Elle a également permis de procéder à des inspections sur des sites où les bénévoles locaux commencent à s'essouffler.

SUBVENTIONS AUX DÉVELOPPEURS

De nombreux bénévoles ont participé à la réalisation des travaux sur les sites d'escalade du Réseau de la FQME. Ces travaux se définissent majoritairement comme suit :

- Aménagement de nouveaux itinéraires;
- Remplacement de matériel fixe désuet;
- Construction d'une toilette sèche;
- Aménagement et réparation de sentiers d'accès.

Nous avons supporté leurs efforts par l'entremise des clubs régionaux et des comités locaux en offrant des subventions matérielles ou financières:

- Club des Montagnards Laurentiens: 1470,00 \$
- Club d'escalade de Lanaudière: 698,00 \$
- Club d'Escalade de la Mauricie: 952,00 \$
- Club d'escalade Les Grimpeurs de l'Est: 154,00 \$
- Club d'Escalade de la Région des Cantons de l'Est: 489,00 \$
- Comité local Grand Morne: 368,00 \$
- Comité local Charlevoix: 344,00 \$
- Comité local de la région de Québec: 50,00 \$

4.2-4. Clinique ouvrier-équipeur

Toujours sous la gouverne de Monsieur André Laperrière, la FQME a permis à 12 grimpeurs de se familiariser avec les formalités techniques et la pose d'équipement de sécurité en paroi. Cet atelier de deux jours permet aux stagiaires d'échanger sur les façons de procéder et de pratiquer avec une

supervision. Il est toujours recommandé aux participants de travailler avec un ouvrier-équipier d'expérience, lors d'une corvée organisée dans le cadre de la Caravane FQME-MEC, pour l'aider dans ses premiers pas.

4.2-5. Caravane FQME-MEC

- 10 et 11 avril 2010 - Lac Larouche

Des travaux sporadiques de rééquipement ont eu lieu dès le mois de mars. Durant cette fin de semaine, il a été posé 18 stations de relais. Des blocs instables ont été délogés afin d'éviter tout incident par une chute de roche. Les derniers vieux ancrages en paroi non conformes ont également été retirés. La finalité des travaux s'est fait le mardi 18 mai avec la pose des 5 dernières stations de moulinette permettant ainsi une escalade sécuritaire sur l'ensemble des voies. Au total, 26 stations de moulinette et 5 scellements d'auto assurage ont été installés.

- 1er et 2 mai 2010 - Montagne du Tranchant

Les 10 participants ont uni leurs efforts pour déplacer des pierres pour l'aménagement des terrasses au pied de la paroi, afin de limiter l'érosion et d'améliorer la sécurité et le confort des grimpeurs. Des tuyaux de drainage ont également été installés et le sentier a été rehaussé dans une zone qui est souvent humide.

- 31 mai 2010 - Paroi Laurin

La FQME et le camp Quatre Saisons à La Macaza ont obtenu une autorisation pour l'aménagement de cette paroi. Les ouvriers-équipiers ont procédé à l'installation de 4 relais sur scellements, du nettoyage du pied et du haut de la paroi. D'autres travaux seront entrepris en 2011.

- 12 et 13 juin 2010 - Parc Beauséjour

La ville de Rimouski et la FQME ont signé une entente permettant aux grimpeurs de cette région de pratiquer leur activité à quelques pas de chez eux. Les bénévoles ont travaillé fort durant les deux jours pour broser le rocher et nettoyer le sentier et la base de la paroi. Au courant de l'été, les ouvriers-équipiers locaux devaient installer 10 relais pour une pratique sécuritaire, mais la dureté du rocher et le manque d'équipement performant, ont finalement reporté ce projet à 2011.

- 30 juin 2010 - Domaine Val-des-Bois

À la demande du CMEQ, le directeur des opérations et le directeur de la Commission ont procédé à une inspection visuelle de la paroi que nous avons jugé sécuritaire. Nous espérons que le CMEQ sera en mesure de planifier les travaux nécessaires à ce site (affichage, coupe d'arbre morts, travaux anti-érosion au pied de la paroi) pour la saison 2011. Inspection des lieux pour une fin de semaine de travaux en 2011.

- 7 août 2010 - Parc des Grands Jardins

Les trois participants présents ont nettoyé et balisé le sentier de descente du Mont Gros-Bras, ce qui sera d'une grande utilité pour les grimpeurs fréquentant ce site. Les relais de « l'Initiation » ont aussi été remplacés.

- Août 2010 - Grand Morne

Des travaux de débroussaillage, de nivellement et coupe d'arbres déracinés ont été effectués, afin d'améliorer et de maintenir en bon état les sentiers d'accès et les sentiers au pied des parois. Une vingtaine de nouveaux relais ont été installés. Ceux-ci évitent l'utilisation d'arbres, préviennent l'érosion, améliorent la sécurité et augmentent le nombre d'endroits pour installer une moulinette. Comme chaque année, le comité local vérifie la présence de blocs instables dans les voies et effectue les purges lorsque nécessaire. Le comité local a entre autres nettoyé et aménagé avec des relais un secteur ayant d'anciennes voies en 5.3 et 5.4 de deux longueurs. Ce secteur devient un endroit idéal pour faire ses premiers pas en escalade traditionnelle ou pour faire découvrir les longues voies traditionnelles aux débutants.

- 11 et 12 septembre 2010 - Parc Récréo forestier

Après avoir installé 14 relais au sommet de la paroi du Parc Récréotouristique de Saint-Mathieu au mois d'août, il y a eu une grande corvée d'aménagement les 11 & 12 septembre. Le pied de la paroi a été entièrement débroussaillé, 6 autres relais ont été installés et 8 itinéraires ont été purgés et nettoyés par les grimpeurs locaux et extérieurs. Au total, 40 tiges à scellement et 20 ancrages mécaniques ont été installés pour 3 itinéraires équipés. Quelques itinéraires en protection amovible ont connu leur première ascension et plusieurs autres succomberont aux assauts des grimpeurs sitôt qu'ils auront été nettoyés. Excellent départ pour ce nouveau site. Le parc est situé à 35 minutes de Trois-Rivières.

- 22 et 23 octobre 2010 - Mont Larose

Une fosse a été aménagée, afin de recevoir un bloc sanitaire. Des travaux de débroussaillage et de coupe d'arbres morts ont été accomplis au secteur du « Mur de l'Ouest », « Mur du Capitaine », « Ligne Jaune » et « 10 000 Zoulos ». Le matériel fixe désuet des 4 itinéraires du « Mur du Capitaine » a été remplacé. Trois relais ont été installés au « Mur de l'Ouest » et 2 itinéraires y ont été nettoyés. 50 scellements ont été posés en deux jours.

- 31 et 31 octobre 2010 - Lac Sylvere

Six grimpeurs ont procédé à l'aménagement, nettoyage et balisage d'un nouveau sentier d'accès pour atteindre les cascades de ce site. Le nouveau sentier contourne l'érablière et est moins abrupt que le sentier qui était utilisé auparavant.

- Été 2010 - Julien Lebedan

Des travaux de purge ont été effectués dans le couloir à droite de l'étang et le sentier a été dévié de façon permanente. On a aussi procédé à l'installation de deux nouveaux relais, au rééquipement d'un itinéraire et à l'aménagement de 3 autres.

4.2-6. Travaux d'aménagements privés

L'année 2010 fut bien chargée en demande d'inspection sur des parois gérées par des gestionnaires privés. Le travail effectué sur les camps de vacances en 2005 et 2008 a permis à la FQME d'établir les standards dans ce domaine. La relation avec le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a également contribué à notre reconnaissance.

Au printemps 2010, le MDDEP a demandé à deux gestionnaires de camps de vacances opérant des activités d'escalade sur des parois se trouvant sur leur terrain de les faire inspecter par des ouvriers-équipiers de la FQME avant de pouvoir y tenir des activités. L'inspection des deux parois utilisées par les camps de vacances a été effectuée et les installations étaient conformes aux normes sur un camp et ont été entièrement remplacées sur l'autre.

À la demande de la Commission de la Capitale Nationale (CCN), des ouvriers-équipiers ont effectué l'inspection des parois où l'escalade est actuellement autorisée dans le Parc de la Gatineau. Le chargé de projet de la CCN a reçu un rapport qui indique la possibilité d'aménager les parois tout en protégeant l'environnement. Le rapport mentionne la nécessité de remplacer certains équipements de sécurité non conformes. Nous avons aussi insisté sur la collaboration en matière d'environnement entre la FQME et le Regroupement QuébecOiseaux sur la cohabitation entre les grimpeurs et les oiseaux de proies.

Le resserrement du mandat de conservation de la CCN dans différents secteurs a provoqué la fermeture de ceux-ci. Cependant, il est à noter que la FQME n'a procédé à aucune inspection dans les secteurs où l'interdiction de la pratique d'activités de plein air avait déjà été convenue.

En juin dernier, c'est au tour des Forces Armées Canadiennes de faire appel à la FQME pour mettre à niveau la paroi qu'ils utilisent sur la Base de Val-Cartier.

4.2-7. Ententes d'accès

• Val-David

Au printemps dernier, la municipalité a décidé de façon unilatérale de modifier la façon de gérer le parc régional Dufresne, malgré une entente avec la FQME encore valide jusqu'en mars 2011. Ces changements ont eu des répercussions sur les conditions d'accès aux parois. Des représentants de la FQME se sont déplacés à deux reprises pour rencontrer la direction et des élus dans le but de leur expliquer les obligations qui les liaient encore à la FQME et tenter de négocier une nouvelle entente en remplacement de celle signée en février 2001. La FQME s'est également assurée d'envoyer par écrit un suivi de ces rencontres et ses positions dans ce dossier. Nos efforts pour tenter d'obtenir des conditions plus avantageuses pour nos membres ne les ont pas incités à modifier leur position. Le parc régional Dufresne a alors offert pour la saison 2010 un accès à l'escalade gratuit aux membres de la FQME moyennant un paiement de 5\$ pour l'accès au parc pour toute personne ne

résidant pas à Val-David. La FQME continuera ses négociations lors des saisons futures pour obtenir de meilleures conditions à l'avenir, comme une carte annuelle avantageuse pour les membres non-résidents.

- Rivière-du-Loup

À la suite du travail acharné des grimpeurs locaux, la FQME en est venue à une entente avec la municipalité de Rivière-du-Loup pour l'accès aux cascades de glace pour la saison 2011. Situées au parc des Chutes en plein cœur de la ville, ces cascades bénéficient d'un système de tuyauterie chauffante, gracieuseté de la municipalité. Merci au comité de bénévoles qui permettent l'englacement du site durant toute la saison hivernale. Nous devons également mentionner la participation de la compagnie Algonquin Power qui permet le pompage de l'eau dans leur réservoir.

- Cap blanc

À la toute fin de l'année 2010, les administrateurs de la FQME ont reçu un avis juridique provenant du bureau d'avocats d'un propriétaire prétendant que la paroi est sur son terrain et mentionnant de ne plus grimper à cet endroit puisqu'il ne l'a jamais autorisé. LA FQME était très surprise de cet avis, étant donné qu'elle a une entente valide avec un propriétaire qui affirmait détenir le terrain où se situe la paroi. La FQME a répondu par écrit à l'avis juridique reçu et s'affaire actuellement à identifier le réel propriétaire et le positionnement exact de la paroi. Lorsque nous aurons toutes les informations pertinentes, nous pourrons entreprendre des discussions avec le propriétaire concerné, si nécessaire. Les grimpeurs sont priés de ne pas fréquenter ce site pendant cette période.

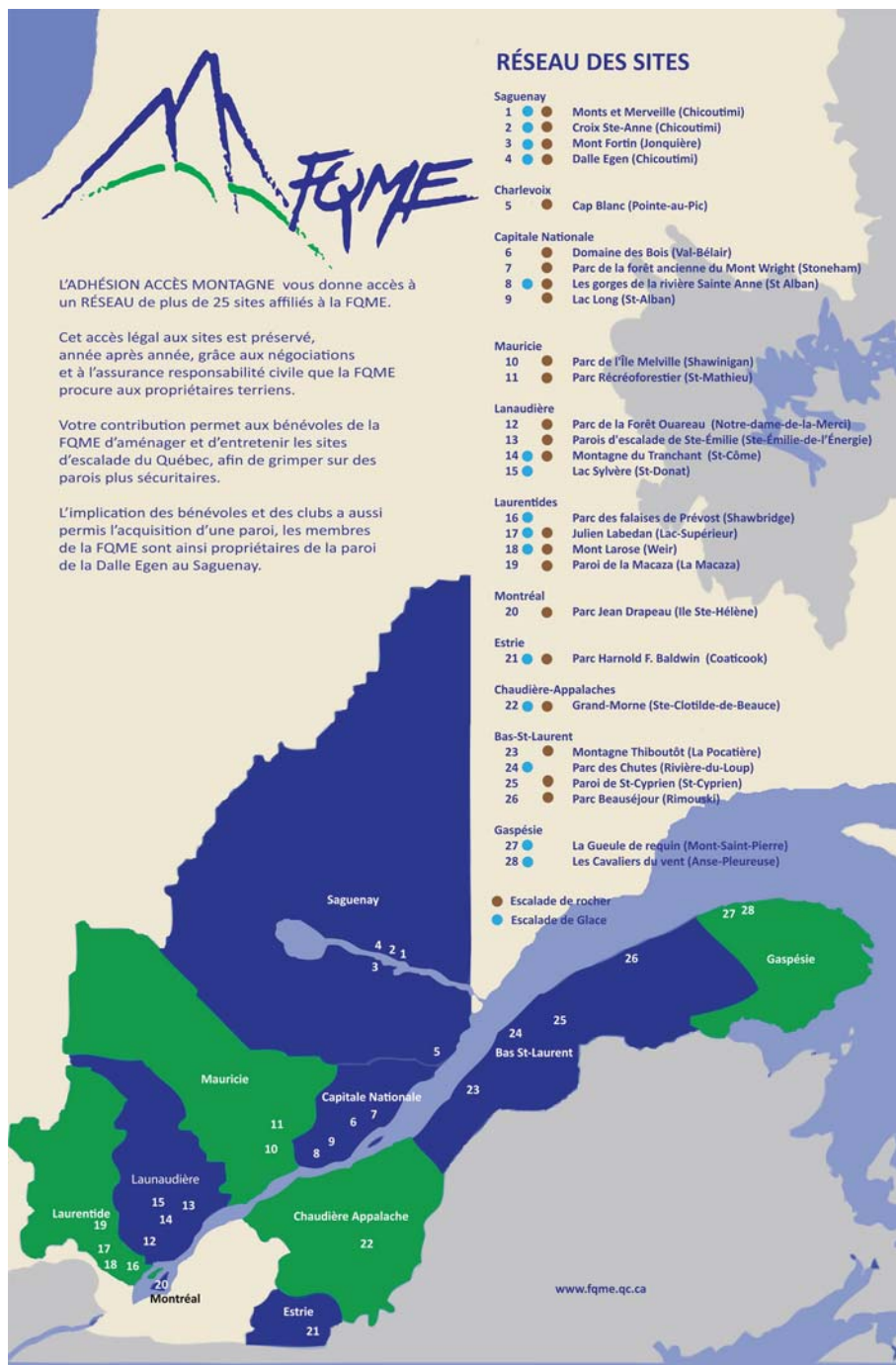


Figure 9 - Carte du Réseau des sites FQME 2010

4.3- Commission Compétition

4.3-1. Mission

Dans le cadre de la présente politique sur la compétition, le conseil d'administration confie le mandat suivant à la commission permanente de la compétition :

- Mettre en application la politique adoptée par le conseil d'administration en matière de compétition.
- Soumettre pour adoption au conseil d'administration des recommandations :
 - sur l'orientation, le contenu et le développement d'un circuit Coupe Québec;
 - sur l'élaboration des sections des plans directeurs triennaux et des plans d'action annuels découlant du champ de compétence de la compétition.
- Travailler de concert avec les différentes instances telles que le CEC et l'IFSC.
- Par l'entremise de son administrateur nommé au sein du conseil d'administration, travailler en complémentarité avec les autres secteurs d'activités de la FQME, dans la limite de ses ressources financières, humaines et autres.

4.3-2. Résumé

- Sur le plan provincial

En 2010 a eu lieu la fin de la première saison de la Coupe Québec d'escalade Junior et en septembre le début de la seconde saison.

Fin de la saison 2009-2010 : La première saison de compétition s'est terminée le 17-18 avril 2010 au centre d'escalade Horizon Roc avec la 7ème étape de la Coupe Québec, le Championnat Québécois d'escalade junior. Plus de 40 compétiteurs se sont présentés pour discuter le titre de champion Québécois dans chaque discipline et pour le grand champion toutes disciplines confondues.

La saison 2010-2011 a débuté en force le 30 octobre 2010 au centre d'escalade Délire à Québec. Nous avons pu percevoir une forte augmentation du nombre de participants par rapport à l'an passé et ce seulement en mi saison.

- Sur le plan National et International

Le début de la saison 2010-2011 nous a permis d'entamer des négociations et des démarches afin de nous faire reconnaître comme organisme national de sport et également de développer un partenariat avec le CEC et l'IFSC.

4.3-3. Calendrier 2009-2010

Centre	Ville	Date	Sanction	Disciplines
Délire	Québec	31 octobre	CQ-CEC	Difficulté et vitesse
Délire	Québec	29 novembre	TDB+CQ	Bloc
Vertical	Montréal	23 janvier	TDB+CQ	Bloc
Vertige	Sherbrooke	7 février	CQ	Difficulté et vitesse
Vertical	Montréal	13 mars	CQ	Difficulté et vitesse
Délire	Québec	10-11 avril	TDB+CQ	Bloc
Horizon Roc	Montréal	17-18 avril	Champ. Q	Difficulté, bloc et vitesse

4.3-4. Officiels

Les formations d'officiels, juges et ouvreurs, sont maintenant disponibles. Les formations sont offertes gratuitement avant chaque événement de la Coupe Québec. Lors de la première saison, nous avons officialisé la formation de 9 juges. Ce nombre a doublé en première moitié de la seconde saison ! En 2010, nous avons entamé le processus de création d'une formation d'ouvreur de niveau national en partenariat avec le CEC.

4.4- Commission SAE

4.4-1. Mission

Dans le cadre de la présente politique sur les SAE, le conseil d'administration confie le mandat suivant à la commission permanente des SAE :

- Mettre en application la politique adoptée par le conseil d'administration en matière de développement pour les SAE.
- Soumettre pour adoption au conseil d'administration des recommandations sur l'élaboration des sections des plans directeurs triennaux et des plans d'action annuels découlant du champ de compétence des SAE.
- Par l'entremise de son administrateur nommé au sein du conseil d'administration, travailler en complémentarité avec les autres secteurs d'activités de la FQME, dans la limite de ses ressources financières, humaines et autres.

4.4-2. Résumé

La commission SAE ne s'est pas rencontré durant l'année 2010. Par contre, des projets sont prévus pour 2011.

4.5- Commission clubs

2.5-1. Mission

D'offrir à leurs membres des activités reliées à la montagne et de permettre cette pratique sur des sites sécuritaires.

4.5-2. Résumé

La vision québécoise des activités organisées par les clubs n'est pas encore très développée. Les administrateurs de clubs tentent d'attirer les grimpeurs dans des activités structurées, mais la réponse n'est pas toujours au rendez-vous. En 2010, la commission – club s'est penchée sur un seul dossier. Celui de contribuer financièrement à l'organisation du Trad Pow-Wow.

C'est en mai 2010 que le nouveau club d'escalade de la région des Cantons de l'Est (CERCLE) a vu le jour. Le CERCLE est le septième membre club de la FQME.

4.5-3. Activités

Voici une liste d'activités organisées par les différents clubs:

- Présentation de voyage, récits d'aventures
- Compétitions d'escalade de glace
- Soirées d'escalade
- Fins de semaines d'escalade
- Journées d'aménagements
- 5 à 7
- Formation avalanches

4.6- Régie, sécurité et éthique

4.6-1. Règlement de sécurité

Le SLS a demandé à la FQME de procéder à une mise à jour du règlement de sécurité datant de 2002 pour la pratique de l'escalade. Le règlement de sécurité est le document de référence pour toute personne qui pratique l'escalade. Il concerne autant l'équipement, le moment de la pratique que la pratique autonome ou encadrée. Le document est disponible sur le site Internet du Ministère et sur celui de la FQME.

4.6-2. Plan de mesure d'urgence

À la suite de la mise à jour du règlement de sécurité, les bénévoles ont entrepris la recherche des renseignements pour remplir le questionnaire du plan de mesure d'urgence. Comme le mentionne le règlement de sécurité, les grimpeurs sont responsables de se procurer un plan de mesure d'urgence et de le transmettre aux autorités qui procèderont à l'intervention. Par le fait même, la FQME est dans l'obligation de rendre disponibles ces plans de mesure d'urgence. Ils seront disponibles sur le site Internet de la FQME à la fin du printemps 2011. La priorité est de produire ceux des sites du Réseau. Par la suite, nous pourrons faire ceux du réseau de la SÉPAQ.

4.6-3. Adhésion à l'avis sur l'éthique en loisir et en sport

En 2010, la FQME a adhéré à l'Avis sur l'éthique en loisir et en sport du Secrétariat au Loisir et au Sport (SLS). Ce faisant, nous nous engageons à :

- mettre au premier plan les valeurs indissociables d'une contribution positive de la pratique d'activités de loisir et de sport;
- promouvoir l'éthique auprès des acteurs du milieu et de la population.

À la suite de cette adhésion, la commission - formation s'est penchée sur la question et a élaboré un code d'éthique pour les formateurs en escalade. La commission – Sites & accessibilité a entrepris des travaux dans le même sens pour les ouvriers-équipes.